



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/332
3 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 2 MAI 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU
RWANDA AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un document émanant de notre agence de presse nationale (le Ministère de l'information) qui rend compte de manière exhaustive et exacte du rôle non négligeable que le Gouvernement zaïrois joue dans les sombres tentatives et manoeuvres visant à déstabiliser la région des Grands Lacs dans son ensemble.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Manzi BAKURAMUTSA

ANNEXE

Le rôle du Gouvernement zaïrois dans la déstabilisation
de la région des Grands Lacs

Les événements qui se déroulent dans la région du nord Kivu de l'est du Zaïre ont ému plus d'un dans la communauté internationale. Ces agissements cyniques auxquels le Gouvernement zaïrois se livre de longue date doivent être condamnés par le monde entier et des mesures doivent être prises d'urgence pour mettre fin sans retard à cette tragédie humaine.

Expulsion par la force des Zaïrois d'expression kinyuarwandaise

À l'évidence, l'expulsion par la force des citoyens zaïrois qui parlent le Kinyarwanda s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de déstabilisation de la région des Grands Lacs que mène le Gouvernement zaïrois. La persécution des ressortissants zaïrois d'expression kinyarwandaise du nord Kivu de connivence avec les responsables rwandais n'a rien de nouveau. Cette campagne de harcèlement, qui remonte à 1993 a entraîné la mort de centaines de victimes innocentes. À l'heure actuelle, les dirigeants fauteurs de génocide de la Milice interahamwe prennent une part active à une campagne bien coordonnée visant à expulser les Zaïrois d'expression kinyarwandaise de leurs terres et à les spolier de leurs biens. Avec l'approbation des responsables gouvernementaux zaïrois, les véhicules rwandais pillés par les anciens dirigeants du régime génocide au Rwanda sont maintenant utilisés dans le cadre de l'opération visant à déverser les Zaïrois d'expression kinyarwandaise en territoire rwandais au-delà de la frontière.

Les réfugiés fuyant la zone font état d'attaques perpétrées contre eux par les éléments de la Milice interahamwe agissant avec le soutien et la participation de soldats zaïrois et avec la bénédiction déclarée des autorités civiles zaïroises. Les éléments de la Milice s'opposent de longue date à toute idée d'installer ces réfugiés loin de la frontière rwandaise. C'est à partir de ces camps frontaliers qu'ils ont lancé des raids en territoire rwandais qui se sont soldés par la mort de nombreux civils innocents dans les préfectures de Cyanguu, Kibuye, Gisenyi et Ruhengeri ainsi que par des dégâts matériels considérables. Des incursions similaires à travers la frontière par les forces de l'ex-Gouvernement rwandais et éléments de la Milice interahamwe qui ont perpétré le génocide au Rwanda sont également dénoncées par les autorités burundaises qui affirment que ces criminels commettent aujourd'hui des horreurs dans de nombreuses régions de leur pays. L'attaque lancée le 22 avril contre la ville de Kisoro du district de Kabale en Ouganda par les mêmes forces génocides à partir des camps de réfugiés du nord-est du Zaïre s'inscrit dans le cadre du grand dessein du Gouvernement zaïrois d'embraser l'ensemble de la région des Grands Lacs. Le refus du Gouvernement zaïrois d'installer les éléments de la Milice interahamwe loin des zones frontalières viole manifestement la Convention de Genève relative au statut des réfugiés qui stipule qu'un pays hôte ne permet à des réfugiés de s'installer le long des frontières avec leur pays d'origine – le Rwanda en l'occurrence.

La participation de la Milice interahamwe aux violences dans le nord du Kivu a la bénédiction du Rassemblement pour le retour de la démocratie et des

réfugiés (RDR), un groupement politique constitué d'anciens militaires et responsables gouvernementaux rwandais qui se sont ligüés pour empêcher le retour des réfugiés et arracher une amnistie en faveur de tous ceux qui avaient pris part à l'holocauste au Rwanda. Devant l'échec de sa campagne de désinformation visant à empêcher le retour des réfugiés, le RDR en est venu à cette opération cynique : harceler les ressortissants zaïrois parlant le Kinyarwanda pour les chasser de leurs terres et y installer les réfugiés de 1994, dans le but de retarder le retour de ces derniers au Rwanda.

Soutien aux ex-officiels rwandais accusés de crime de génocide et à d'autres éléments extrémistes

Au lendemain du génocide que le Rwanda a connu en juillet 1994, le Gouvernement zaïrois a donné asile à tous ceux qui étaient impliqués dans la planification et l'exécution de l'holocauste. Tous les membres du Gouvernement qui avaient planifié et supervisé le génocide au Rwanda ainsi que les membres de l'ancienne armée et de la Milice Interahamwe s'étaient installés dans l'est du Zaïre. Le rôle joué par le Gouvernement zaïrois et l'appui qu'il a accordé à l'ex-Gouvernement rwandais, à son armée et à sa milice, dans le but de déstabiliser le Rwanda, sont de notoriété publique. L'implication directe du Gouvernement zaïrois dans les activités menées par les ex-officiels rwandais dans le but d'assurer l'entraînement de soldats, de se procurer des armes et d'infiltrer le territoire rwandais, a été établie par de nombreuses organisations internationales. On peut citer à cet égard Amnesty International, Africa Watch, Africa Rights et le Conseil de sécurité des Nations Unies, dont le rapport d'avril 1996 est des plus accablants. Selon M. Joost Hiltermann du Human Rights Watch Project basé à Washington, des armes parviennent aux milices hutus aussi bien rwandaises que burundaises et les risques de déstabilisation de l'ensemble de la région sont extrêmement élevés.

Les enquêteurs de l'ONU ainsi que les organismes d'information et de défense des droits de l'homme ont signalé l'existence, notamment dans les camps de Kamanyora, Panzi, Mugunga, de bases militaires où se sont installés des anciens soldats et des miliciens rwandais, au vu et au su du Gouvernement zaïrois qui les appuie. Les extrémistes de tout bord dans la région ont trouvé appui et refuge au Zaïre. Il s'agit non seulement des responsables du génocide au Rwanda, mais également de ceux qui appellent à un holocauste similaire au Burundi, Léonard Nyangoma étant l'un des éléments les plus redoutables de cette catégorie de semeurs de haine, et Sendegeya et Jerome Ndiho étant les adeptes les plus intransigeants d'une idéologie d'exclusion et d'extermination, selon laquelle, du fait qu'il était majoritaire, un groupe ethnique était né pour gouverner, quitte à exterminer les autres.

Campagne de haine dans les médias

On ne saurait exagérer la part de responsabilité des médias dans le génocide qui a eu lieu au Rwanda. Des organismes de presse voués à la haine – avec à leur tête la station de radio RTLM et le journal Kangura – ont joué un rôle clef dans ce qui s'est passé dans le pays avant et pendant le génocide, en préconisant ouvertement une "solution finale" qui passait par l'extermination des Tutsi. A l'heure actuelle, la station Rutomorangingo, nouvelle mouture de RTLM, émet en toute liberté à partir du territoire zaïrois, diffusant la même

propagande haineuse dans la région des Grands Lacs. Cette campagne est le fait de journalistes extrémistes qui travaillaient autrefois pour RTLM. Leur message est clair et familier – il s'agit d'exterminer les Tutsi de la région. Selon le rapport du United States Committee for Refugees, "plus d'un million de personnes ont été assassinées et près de 2 millions de réfugiés amenés à fuir le Rwanda à cause de l'habileté extraordinaire avec laquelle le régime en exil a su répandre sa propagande. C'est avec le même talent qu'aujourd'hui, il contribue à perpétuer la crise des réfugiés et l'instabilité régionale".

Refus d'interpeller et de remettre aux autorités compétentes
les personnes recherchées pour crime de génocide

La plupart des responsables politiques, des militaires et des chefs de milice recherchés par le Tribunal international pour le Rwanda vivent actuellement en toute liberté au Zaïre. Alors que d'autres pays – la Zambie et le Cameroun plus précisément – ont pris des mesures en vue d'interpeller les criminels qui ont participé à l'holocauste rwandais, le Gouvernement zaïrois a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de remettre ces personnes au Tribunal ni à quelque autre instance que ce soit. Il a même demandé pour elles l'amnistie générale, autrement dit clairement préconisé l'impunité – d'où une série de massacres qui ont culminé en un véritable génocide en 1994 et les problèmes que connaît aujourd'hui le Burundi voisin.

Tout indique que le Gouvernement zaïrois agit de connivence avec les anciens responsables rwandais pour empêcher le retour des Rwandais qui se sont réfugiés au Zaïre en 1994 et qu'il mène actuellement une campagne funeste pour chasser du pays ceux de ses citoyens qui parlent le Kinyarwanda. Cette persécution éhontée de ses propres citoyens est dans la droite ligne des efforts qu'il déploie par ailleurs pour déstabiliser la région des Grands Lacs.

Dans le passé, des organismes comme International Human Rights ont demandé que des sanctions soient prises contre le Gouvernement zaïrois. Etant donné que le régime de Kinshasa persiste dans son intransigeance, la communauté internationale devrait envisager sérieusement cette proposition et faire savoir sans équivoque aux dirigeants zaïrois que le monde n'a pas l'intention de les laisser semer le désordre dans toute la région des Grands Lacs sans intervenir.
